



---

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

## **Journal des débats**

**de la Commission permanente de l'agriculture, des pêcheries,  
de l'énergie et des ressources naturelles**

**Le mercredi 19 octobre 2016 — Vol. 44 N° 87**

Élection à la vice-présidence

**Président de l'Assemblée nationale :  
M. Jacques Chagnon**

---

**QUÉBEC**

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission parlementaire en particulier	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec  
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles  
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85  
Québec (Québec)  
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754  
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:  
**[www.assnat.qc.ca](http://www.assnat.qc.ca)**

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec  
ISSN 0823-0102

**Commission permanente de l'agriculture, des pêcheries,  
de l'énergie et des ressources naturelles**

**Le mercredi 19 octobre 2016 — Vol. 44 N° 87**

**Table des matières**

Élection du vice-président, M. Jean Habel

1

**Intervenants**

M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée

M. Pierre Giguère

M. Jean Habel

M. André Villeneuve

Mme Sylvie D'Amours



Le mercredi 19 octobre 2016 — Vol. 44 N° 87

**Élection à la vice-présidence**

*(Onze heures dix-neuf minutes)*

**Le Président (M. Chagnon) :** Puisqu'on a quorum, je vais déclarer la séance de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles ouverte.

La commission est réunie afin de procéder à l'élection à la vice-présidence de la commission. Conformément à l'article 127 du règlement, la Commission de l'Assemblée nationale a décidé que la vice-présidence de cette commission revenait à un membre du groupe parlementaire formant le gouvernement. Selon l'article 135 du règlement, le vice-président de chaque commission est élu à la majorité des membres de chaque groupe parlementaire.

**Élection du vice-président, M. Jean Habel**

Alors, je suis prêt à recevoir les propositions pour le poste de vice-président. Oui, M. le député de Saint-Maurice.

**M. Giguère :** Oui, M. le Président. Je propose la motion suivante :

«Que le député de Sainte-Rose soit élu vice-président de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles.»

**Le Président (M. Chagnon) :** Bon. Le député de Sainte-Rose est d'accord avec ça, lui?

**M. Habel :** Avec grand plaisir.

**Le Président (M. Chagnon) :** Bon. Alors, je vais mettre aux voix la proposition qui nous est faite.

Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant le gouvernement, cette proposition est adoptée?

**Des voix :** Adopté.

**Le Président (M. Chagnon) :** Est-ce que, de la part de l'opposition officielle, cette proposition est adoptée?

**M. Villeneuve :** Elle est adoptée, M. le Président, mais j'irais dans le même sens que ma collègue pour saluer le travail qu'a fait M. Iracà au sein de la commission. Ça a été un collègue fort apprécié, et je tenais à le souligner, mais, si on peut le faire de façon plus formelle en l'inscrivant au procès-verbal, j'en serais fort aise.

• (11 h 20) •

**Le Président (M. Chagnon) :** Bien, nous allons le faire. Je présume que, de la part du gouvernement, la première proposition peut être authentifiée et majorée de la suggestion qui nous est faite par le député de Berthier.

**Une voix :** ...

**Le Président (M. Chagnon) :** Alors, ce sera inscrit, comme vous l'avez souligné, dans le procès-verbal.

Est-ce que, de la part du deuxième groupe d'opposition, la proposition qui nous est faite est aussi adoptée telle qu'améliorée par le député de Berthier?

**Mme D'Amours :** C'est adopté. Avec plaisir, oui.

**Le Président (M. Chagnon) :** Alors, voilà. Alors, je déclare donc le député de Sainte-Rose élu vice-président de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles et je le félicite.

Je lève la séance. Et la commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux, mais là je ne peux pas vous dire à quand, parce que je n'ai pas de date. Alors, un jour, vous aurez des travaux. Un jour, vous aurez des travaux, n'est-ce pas?

**Une voix :** Ah! certainement.

**Le Président (M. Chagnon) :** Voilà.

*(Fin de la séance à 11 h 21)*